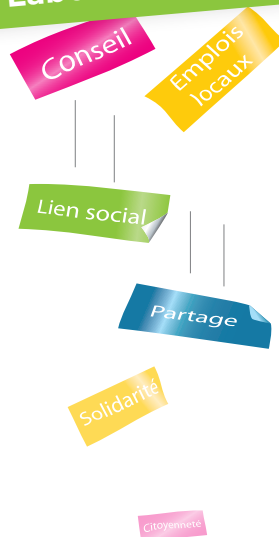
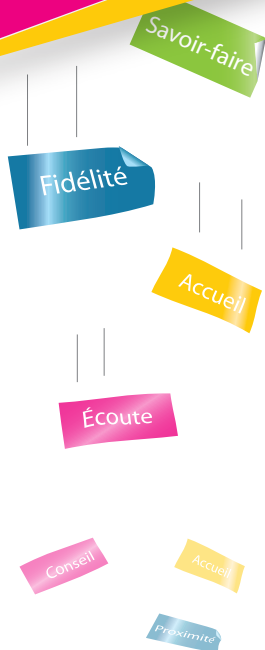


Inscrivez-vous à la 16^e édition

Samedi 12 octobre 2024

- Découvrir
- S'inscrire au dispositif
- Participer au concours du Label national



La Journée nationale du commerce de proximité de l'artisanat et du centre-ville®

Sommaire

L'historique et la finalité	page 2
Pourquoi et comment participer	page 3
Les conditions de la réussite	page 4
Les formules de participation	page 4
Les supports de communication	page 5
Pourquoi un Label ?	page 6
Comment concourir et obtenir le Label national ?	page 6
Le bulletin d'inscription	page 7
Les partenaires	page 8

www.jncp.fr



Association JNCP - 14 à 30 rue de Mantes - 92700 Colombes

email: contact@jncp.fr Tél.: 01 83 620 888



L'historique

La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville® est née d'une idée toute simple en 2005, très précisément à Colombes dans les Hauts-de-Seine. Proposée par l'union commerciale de la ville et la municipalité, la manifestation reçoit le soutien du Conseil général et de la CCIP délégation des Hauts-de-Seine. Elle obtient en 2006 le prix spécial du Jury «Commerce mag» remis par le Secrétariat d'État aux PME. Le dispositif reçoit le soutien du Ministère de la Ville, puis du Secrétariat d'État au Commerce et à l'Artisanat.

L'idée initiale proposée par ses promoteurs

Mettre en place une manifestation récurrente, chaque année le deuxième samedi d'octobre, qui réunirait les acteurs économiques autour des valeurs de proximité et de lien social du commerce dans la ville, sans idée mercantile affichée. Sensibiliser les habitants sur la nécessité de faire travailler le commerce local et d'acheter dans sa ville. Exprimer les enjeux pour chacun du maintien d'un commerce dynamique et diversifié qui participe à la qualité de la vie dans sa ville.

L'évolution en chiffres, du régional au national

En 2008 plusieurs villes de province s'inscrivent. La manifestation devient nationale et compte la participation de 40 villes sur l'ensemble du territoire français jusqu'à l'île de La Réunion.

Avec la quinzième édition nationale le 14 octobre dernier, on a pu mesurer le travail réalisé par l'ensemble des partenaires économiques, notamment les CCI, CMA et les acteurs de premier plan que sont les fédérations et les unions commerciales :

- Plus de 670 villes labellisées.
- 39 départements représentés.
- 390 unions commerciales représentant plus de 21 000 commerçants.
- Une zone de chalandise évaluée à 8 millions d'habitants.
- Un taux de renouvellement pour chaque édition supérieur à 86%.

La finalité

- Promouvoir les valeurs du commerce de proximité auprès de la population. Rappeler aux habitants tout le bénéfice, non seulement économique mais aussi social, induit directement par les activités des commerces de la commune.
- Rompre les clivages et fédérer les acteurs économiques autour d'actions collectives.
- Permettre une rencontre informelle entre la population et ceux qui font le commerce local.
- Créer auprès des commerçants un sentiment d'appartenance et d'adhésion à des valeurs communes.
- Faire de cette journée une action de relation publique non mercantile. Donner un coup de projecteur sur les interrogations et le devenir de l'économie de proximité tout en essayant d'en percevoir les enjeux sociaux.
- Afficher cette démarche avec le Label « Commerce et artisanat dans la ville » matérialisé par un panneau à l'entrée de la commune.

Les raisons du développement de la JNCP

- Une réponse pertinente à une attente des acteurs de terrain. En effet, malgré des suggestions répétées, aucune manifestation à caractère national représentant le commerce de proximité dans sa globalité et en tant que tel n'avait été mise en oeuvre.

Ainsi un fil conducteur a été tendu pour des actions transversales, fédératrices et sans clivage favorisant une politique en faveur du commerce dans la ville. Le caractère duplicable, exemplaire, récurrent de l'opération et sa visibilité croissante en font son succès auprès de l'ensemble des acteurs économiques.

- Une valorisation des compétences multiples.

L'association est animée par des acteurs de terrain confrontés au quotidien par la problématique de la gestion et du développement des centres-villes et des quartiers. Elle met en oeuvre des moyens professionnels aussi bien en termes de compétences ou d'expertise qu'en termes de ressources pour la réussite de cette manifestation. Elle réunit de nombreuses fédérations professionnelles et est soutenue depuis sa création par l'État (Ministère de la ville et du logement, Secrétariat d'État à la politique de la ville, Ministère de l'Économie et des Finances).

Pourquoi participer ?

Participer, c'est vouloir s'investir dans une manifestation consensuelle, récurrente et rejoindre une dynamique collective en faveur du commerce dans la ville. Ainsi chacune des unions commerciales, des municipalités ou des organismes consulaires qui nous rejoignent contribue à valoriser l'implication de tous.

Chaque année, la mobilisation se confirme et de nouvelles villes renforcent le dispositif. Le seuil convoité des 680 villes pourrait être franchi lors de la prochaine édition, le 12 octobre 2024.

Cette manifestation est faite pour vous et pour chacun.

Vous êtes commerçant, artisan

Cette manifestation est la vôtre. Elle exprime pleinement la raison d'être de votre présence et de votre rôle essentiel dans la qualité de la vie dans la ville.

Vous êtes manager du commerce ou de centre-ville, responsable d'un service commerce au sein d'une collectivité

Disposez d'un outil reconnu qui a fait ses preuves pour valoriser votre action et fédérer énergies et compétences.

Vous êtes élu d'une collectivité territoriale

Affichez votre détermination à promouvoir un commerce de proximité dynamique et diversifié avec le Label « **Commerce et Artisanat dans la Ville** » à l'entrée de votre commune.

Vous êtes membre d'un organisme consulaire CCI ou CMA

Stimulez les synergies des acteurs économiques de votre territoire et participez au déploiement national d'une action qui répond à une réelle attente des acteurs de terrain.

Comment participer ?

Les actions des différents partenaires doivent être comprises par chacun, coordonnées et complémentaires. C'est ainsi que la manifestation trouvera toute sa dimension en termes de résultat et de visibilité. Les précédentes éditions sont révélatrices: ce sont bien les moyens partagés tant humains, techniques que financiers qui conduisent au succès.

Définition et mission des partenaires, associations de commerçants, municipalités, service commerce et manager, organismes consulaires.

Associations de commerçants

- Vos actions**
- Informer et démarcher ses adhérents (ou ceux qui vont le devenir) pour obtenir leur participation.
 - Mobiliser les élus locaux pour une participation effective sur le terrain et en termes de communication locale.
 - Financer l'opération. Fonds propres, participation des adhérents, partenaires privés locaux, subventions diverses.
 - Organiser des animations conjointes exprimant les valeurs exprimées de convivialité et de lien social à l'exclusion de toute démarche directe à caractère mercantile ou promotionnel.

- Les plus**
- Opération clés en mains (Kits de communication, argumentaire, circulaires adressées aux partenaires).
 - Concept simple à mettre en oeuvre sur le terrain qui a fait ses preuves.
 - Participation financière modeste des adhérents.
 - Génère le plus souvent de nouvelles adhésions pour l'association.
 - Manifestation fédératrice à fort développement.

Municipalités, service "commerce", manager de centre ville

- Vos actions**
- Informer les habitants, diffuser l'information (bulletin municipal, panneaux d'affichage, site internet).
 - Participer effectivement à la manifestation par une présence sur le terrain avec le ou les présidents d'associations.
 - Être force de proposition pour les animations proposées en lien avec le concept de la manifestation.
 - Accorder une subvention à l'association ou aux associations de commerçants.
 - Afficher le Label « **Commerce et Artisanat dans la Ville** » lorsque celui-ci est décerné à la ville.
 - Installer le panneau en entrée de ville.

- Les plus**
- Exprime la volonté des élus locaux de promouvoir le commerce de proximité.
 - Permet une rencontre informelle et conviviale avec les commerçants et artisans.
 - Mobilisation des commerçants et de la ville dans une opération d'envergure nationale.
 - Participation au concours du Label national « **Commerce et Artisanat dans la Ville** ».

Organismes consulaires, CCI et CMA

- Vos actions**
- Informer les collectivités locales et les unions commerciales de votre territoire.
 - Organiser des réunions d'information pour expliquer le concept.
 - Coordonner l'opération sur votre territoire en termes de communication.
 - Participer à son financement.

- Les plus**
- Une opération nationale à notoriété croissante et parfaitement ancrée sur le terrain.
 - Une synergie de territoire et de réseau.
 - Une adéquation exacte avec les objectifs et missions des organismes consulaires.

Les conditions de la réussite

Elles sont rigoureuses et parfaitement définies par les retours d'expérience des précédentes éditions. Les structures qui s'inscrivent engagent, par les moyens qu'elles mettent en oeuvre et les résultats obtenus, l'ensemble du dispositif.

- Fédérer les partenaires économiques de premier plan que sont les unions commerciales et les municipalités.
- Bien comprendre qu'il ne s'agit nullement d'une animation commerciale et exprimer les valeurs fondamentales du commerce dans la ville.
- Informer les commerçants et artisans sur l'efficacité d'une opération de communication nationale qui leur est dédiée.
- Communiquer largement avant et après la manifestation avec les medias locaux.
- Mobiliser les partenaires très en amont de la manifestation. Le travail de terrain reste essentiel.

Les formules de participation

avec inscription au concours du Label national « **Commerce et Artisanat dans la Ville** »

1. Le kit de communication **personnalisé clé en main**

À partir de 40 participants seulement. C'est la formule la plus simple pour le donneur d'ordre et la plus économique lorsque l'on veut insérer, sur tous les supports de communication, les logos des partenaires : ville, association, CCI, CMA et partenaires institutionnels ou privés. Il suffit de nous faire parvenir les fichiers des logos.

Par participant..... 41 € H.T.

2. Le kit de communication **non personnalisé**

Les supports de communication sont fournis neutres sans personnalisation de logo.

Par participant..... 30 € H.T.

3. Le kit de communication **fichiers fournis**

Formule exclusivement réservée aux organismes consulaires ou communautés de communes lorsque celles-ci portent l'opération sur leur territoire. Vous choisissez votre prestataire pour l'impression en respectant impérativement la charte graphique et la convention de participation à la manifestation.

Forfait de participation : 830€ H.T. + 216 € H.T. / ville (jusqu'à 10 villes)
et 138 € H.T. / ville supplémentaire (à partir de la 11^e ville)

Les supports de communication

Pour communiquer simultanément avec les mêmes supports et au moindre coût. Pour contribuer à l'unité et à la lisibilité d'une opération de relation publique sur un vaste territoire.

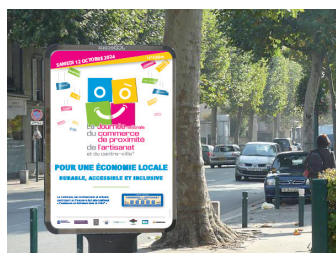
Le kit de communication 2024

- Affiche quadrichromie A3
- Drapeau sur hampe (60 x 40)
- Flyer A5 (100 exemplaires)
- Carton d'invitation (100 exemplaires)



En option (Uniquement en complément du Kit) (Sans personnalisation des logos locaux)

Affiches type abribus
format 120 x 176 cm
sur couché mat 130 gr.
L'unité 29,00 € HT
A partir de 10 ex.
L'unité : 19,80 € HT



Ballons latex 100% naturel
biodégradable, pastel 32 cm
imprimés une couleur
(logo de la JNCP)
Lot de 1000 : 238,00 € HT

Bannières d'extérieur
1,20 m x 5,00 m
(particulièrement visible
en entrée de rue
commerçante)
Impression 1 face
sur bâches 440 gr.
L'unité : 211,00 € HT



Badges-bouton en métal
ø 45 mm, avec attache épingle
Lot de 100 exemplaires :
91,00 € HT

Tee-shirts coton blanc
180 gr. (tailles panachées)
Lot de 10 exemplaires :
101,00 € HT



Sacs Shopping JNCP
en coton écru
Dimensions : 42 x 38 cm
Lot de 100 exemplaires : 219,00 € HT



Guirlandes d'intérieur
4 m de longueur / 10 drapeaux 20x30 par guirlande.
Impression recto-verso avec pelliculage 2 faces des fanions
Fixation sur une drisse avec oeillets
Le lot de 25 guirlandes (soit au total 100 m) : 410,00 € HT



Pourquoi un Label national ?

L'association « **La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville®** » attribue aux communes, à l'issue de la manifestation, un Label qui récompense une politique volontaire et consensuelle en matière de maintien et de développement des activités économiques de proximité au sein de la ville.

Ce Label est un signe de reconnaissance et de fierté pour les partenaires économiques qui en sont ainsi honorés. Il prend la forme d'un panneau en entrée de ville et trouve sa place bien souvent au voisinage immédiat de celui des «Villes fleuries» ou des « Villes internet ».

Comment concourir et obtenir le Label national ?

Le processus de labélisation

- S'inscrire à la JNCP et accepter la convention de participation.
- Répondre au questionnaire adressé à chaque ville après la manifestation (municipalité et associations) et y joindre les éléments demandés dans les délais impartis (Janvier).

Le comité national du commerce de proximité

Au terme d'une période de consultation et d'un travail de synthèse effectué à partir des éléments communiqués, les candidatures sont examinées par le comité de sélection composé de représentants du secteur public et de représentants des secteurs privés et associatifs.

Les critères d'évaluation

Ces critères doivent permettre d'évaluer la politique globale d'une collectivité en matière de «commerce dans la ville». Le jury travaille d'après les éléments portés à sa connaissance et réputés «sincères et véritables» :

- La mobilisation des acteurs économiques et leur implication.
- La qualité du travail réalisé collectivement.
- L'investissement global des commerçants et les initiatives locales notamment institutionnelles menées en faveur de l'expression des valeurs développées par la JNCP.
- La visibilité obtenue dans les différents médias.
- L'installation du panneau « Sourires » (Label).

L'annonce du palmarès

Les villes, collectivités territoriales, municipalités, unions commerciales, organismes consulaires sont invités à participer à la cérémonie de remise du Label (mars/avril).

Les collectivités récompensées peuvent installer le Label en entrée de ville avec le nombre de sourires obtenus.



Samedi 12 octobre 2024

La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville®

Engagement de participation à la 16^e édition et au concours du Label national
Commande du matériel de communication

À nous retourner
avant le 21 Juin 2024

Union commerciale Collectivité locale EPCI - CCI - CMA Autre organisation

Nom de l'organisation

Adresse

(Adresse de facturation)

Code Postal Ville

Personne en charge du dossier (Qui correspondra avec l'association de la JNCP)

Nom Prénom Fonction

Mail Tél. Mobile

Le Kit de communication (Personnalisé à partir de 40 kits)

	Quantité	P/U H.T.	Total H.T.
Choisissez la formule. 1/ Personnalisée (clé en main) Nbre de participants (min. 40)	x	41 € =	€
2/ Non personnalisée Nbre de participants	x	30 € =	€

Cession des droits 2024*

***Exclusivement réservé aux organismes consulaires ou EPCI lorsque ceux-ci portent l'opération sur leur territoire avec plusieurs communes participantes.**

Indiquez le nombre de villes participantes.	Forfait de participation (Montant de base)	Quantité	P/U H.T.	Total H.T.
Nombre de villes jusqu'à 10	Nombre de villes ≤ 10 x	216 € =	830 €
Au-delà de 10 villes	Nombre de villes > 10 x	138 € =	€

Les options (En complément du Kit et sans personnalisation des logos locaux)

Suivant la charte graphique et sans personnalisation.		Quantité	P/U H.T.	Total H.T.
Affiche (Type abribus) < 10 exemplaires x	29 € =	€	
Affiche (Type abribus) > 10 exemplaires x	19,8 € =	€	
Bannière d'extérieur x	211 € =	€	
Badge - bouton (lot de 100) x	91 € =	€	
Tee-shirt (lot de 10) x	101 € =	€	
Ballon latex (lot de 1000) x	238 € =	€	
Sac shopping (lot de 100) x	219 € =	€	
Guirlande d'intérieur (lot de 25 soit 100m) x	410 € =	€	

Résumé

Frais de port: 45€ (Franco à partir de 40Kits)*	=	€
Total H.T. (T.V.A. 20% en supplément)	=	€
* Hors métropole nous contacter. T.V.A. 20%	=	€
Total T.T.C.	=	€

Je joins un acompte de 30% (du montant T.T.C.), soit € par chèque ou par virement

Livraison

Adresse de livraison si différente de celle de facturation. Nom Enseigne

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Créneaux horaires

Validation : pour être prise en compte, cette commande doit être accompagnée d'un acompte de 30% du total TTC. Dans le cas d'une personnalisation, nous vous adresserons un bon à tirer. Merci de nous envoyer les logos à insérer (ville, associations, CCI, Partenaires...).

Règlement : comptant à réception de facture, par chèque à l'ordre de l'association JNCP ou par virement à :

Domiciliation: BRED COLOMBES HOTEL DE VILLE
BIC : BREDFRPPXXX IBAN : FR76 1010 7002 6900 8280 1248 249

Date Nom du signataire

Commande à retourner à : Association JNCP
Le Charlebourg - 14 à 30 rue de Mantes
92700 Colombes

Signature et cachet:

La Journée nationale du commerce de proximité et du centre-ville® - Siret:512 056 920 00022



Samedi 12 octobre 2024

La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville®

remercie ses partenaires



Association JNCP

Association JNCP - 14 à 30 rue de Mantes - 92700 Colombes

email: contact@jncp.fr Tél.: 01 83 620 888